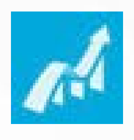
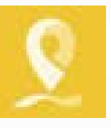
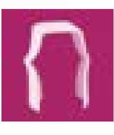
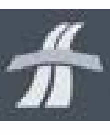
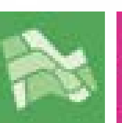
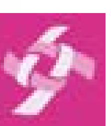
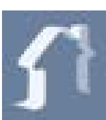


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017





ÉDITO

2017, année des premiers pas

Si le rapport d'activité d'une communauté d'agglomération est une obligation légale, il permet aussi aux élus, aux partenaires, aux acteurs locaux et à l'ensemble des habitants du territoire de visualiser les différentes actions de la collectivité dans tous ses domaines de compétence tout en précisant les moyens financiers qui y ont été consacrés. C'est donc avec plaisir que je vous présente le travail des conseillers et des agents communautaires pour l'année 2017.

Cette année 2017 a été consacrée, au-delà de la gestion courante des dossiers, à une nouvelle répartition des compétences entre communes et communauté et à l'évaluation des attributions de compensations financières qui en découlent.

Cette année 2017 aura vu la prise en compte des zones artisanales au sein de la compétence développement économique. L'économie agricole, comme la filière équestre, ont été aussi un des facteurs de développement et d'attractivité que nous soutenons.

Cette année 2017 aura vu naître la Société Publique Locale (SPL) Tourisme, outil au service de l'économie, avec un double objectif: la gestion optimisée des offices de tourisme et le portage des actions de marketing, pour encore mieux «vendre» notre territoire saumurois.

Cette année 2017 nous aura mobilisés aussi pour définir notre projet de territoire. Trois grandes orientations ont été proposées : un territoire attractif offrant des services et des pratiques accessibles à tous, un territoire dynamique capteur d'innovations et de nouvelles activités, un développement soutenable pour un environnement préservé.

En mars 2017, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été adopté. Ce document est un outil de planification pour un aménagement équilibré de notre territoire avec un habitat densifié qui permet de renforcer le pôle saumurois et les pôles d'équilibre que sont Montreuil-Bellay, Doué-en-Anjou, Gennes-Val-de-Loire, Longué-Jumelles et Allonnes.

C'est au cours de cette année 2017, que le nouveau Projet de Rénovation Urbaine (PRU2) sur le Quartier Politique de la Ville «Chemin-Vert – Hauts Quartiers », a été bâti, avec la Ville de Saumur, bien sûr, Saumur Habitat, l'Agglomération Saumur Val de Loire et les services de l'État. C'est là, une opportunité pour l'Agglomération, solidaire de la Ville de Saumur, de participer à la rénovation urbaine de ce quartier.

Toutes ces actions et celles que vous découvrirez encore à la lecture de ce rapport d'activité ont pu être menées grâce à l'engagement et à la volonté des agents et des élus de notre collectivité et de ses quarante-sept communes.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2017.

Jean-Michel Marchand
Président
de la Communauté d'Agglomération
Saumur Val de Loire

SOMMAIRE

Glossaire

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ADT 49 : Agence départementale tourisme

AIE/AIED : Antenne insertion emploi développement

ANPAA : Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie

ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine

ASEA : Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte

AVAP : Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine

CAVA : Contrat d'adaptation à la vie active

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

FEDER : Fonds européen de développement régional

FONDES : Fond de développement solidaire

GEICQ : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des innondations

MCTE : Maison de la création et de la transmission d'entreprises

OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

ORAC : Opération de restructuration de l'artisanat, du commerce et des services

PAPRICA : Programme d'action de prévention des risques cavités

PCAET : Plan climat air-énergie territorial

PDIPR : Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

PLU : Plan local d'urbanisme

PLUiH : Plan local d'urbanisme intercommunal à valeur de programme local de l'habitat

PRU : Programme de rénovation urbaine

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SCoT : Schéma de cohérence territoriale

SIEML : Syndicat intercommunal d'électrification du Maine-et-Loire

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte



CRÉDITS

Conception / rédaction : CA Saumur Val de Loire

Le Bureau Communautaire



Jean-Michel Marchand
Président



Isabelle Devaux
1ère Vice-Présidente



Michel Pattée
2e Vice-Président



Lionel Fleutry
3e Vice-Président



Jérôme Harrault
4e Vice-Président



Armel Froger
5e Vice-Président



Jean-Yves Fulneau
6e Vice-Président



Jackie Goulet
7e Vice-Président



Christian Ruault
8e Vice-Président



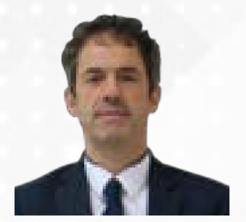
Anatole Micheaud
9e Vice-Président



Éric Mousserion
10e Vice-Président



Guy Bertin
11e Vice-Président



Rodolphe Mirande
12e Vice-Président



Sophie Saramito
13e Vice-Présidente



Sylvie Beillard
14e Vice-Présidente



Sophie Tubiana
15e Vice-Présidente



Jean-Luc Lhemanne
Conseillé délégué
secteur Saumur



Jacky Bouchenoire
Conseillé délégué
secteur Longué-Jumelles



Fabrice Anger
Conseillé délégué
secteur Doué-en-Anjou



Marc Bonnin
Conseillé délégué
secteur Montreuil-Bellay



Patrice Vérité
Conseillé délégué
secteur Saumur Sud



Denis Sauleau
Conseillé délégué
secteur Gennes



Béatrice Bertrand
Conseillère déléguée
secteur Allonnes

Les instances communautaires

Le bureau communautaire :
Il compte 23 personnes : le président, les 15 vice-présidents et 7 conseillers délégués.
Le bureau communautaire est une instance intermédiaire permettant de valider l'ordre du jour du conseil communautaire. Le bureau a certaines délégations lui permettant de prendre des décisions sur des domaines particuliers. En réunion informelle ou institutionnelle, il se réunit une fois par quinzaine.

Le conseil communautaire :
La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire est administrée par le conseil communautaire composé de 93 conseillers.
Le conseil communautaire se réunit au minimum une fois par trimestre sur convocation du président. Ces séances amènent les élus à adopter les décisions, voter les budgets et décider des grands projets. Chaque décision une fois votée est officialisée par une délibération.

Les commissions thématiques et groupe de travail
On en compte une quinzaine à la Communauté d'Agglomération. Réunissant techniciens et élus, elles ont pour rôle de travailler sur les dossiers avant leur présentation en bureau puis en conseil.

En chiffres :
- 9 conseils communautaires
- 8 bureaux institutionnels
- 19 bureaux informels

Nombre de délibérations, décisions et arrêtés

Direction du développement économique et de l'attractivité	**106**
Économie	66
Tourisme	16
Emploi-Formation	24
Insertion	1
Direction de l'environnement et des grands équipements	**89**
Eau et assainissement	19
Déchets	20
Grands équipements et travaux	22
Environnement et risques	15
Direction de l'aménagement et de la cohésion des territoires	**69**
Aménagement du territoire	2
Urbanisme	25
Gens du voyage	7
Habitat	12
Mobilité	14
Politiques sociales	3
Politique de la Ville	4
Direction des affaires culturelles	**10**
Spectacle vivant	9
Lecture publique	1
Direction des politiques sportives	**50**
Direction des moyens généraux	**208**
Finances	137
Commandes publiques	25
Politiques contractuelles	4
Juridique, location, contentieux et sinistre	42
Direction des ressources humaines	**23**
Direction générale	**148**
Systèmes d'information géographique	2
Institutionnel	145
Communication	1
Total	**703**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ÉCONOMIE

L'objectif du développement économique est de favoriser l'installation des entreprises sur le territoire, faciliter leurs projets de développement et accompagner leur mise en réseau. La direction du développement économique exerce également une compétence en immobilier d'entreprises (constructions, aides financières) et gère les zones d'activité (acquisitions foncières et cessions de terrains).

Intégration dans le patrimoine communautaire de plusieurs zones d'activité depuis le 1er janvier 2017 qui étaient auparavant de compétence communale:

Zones d'activité ...
... communautaires historiques
... intégrées au patrimoine communautaire le 1/01/2017

Constructions, cessions et ventes immobilières

2 ateliers-relais à la Saulaie - Doué-en-Anjou
Construction de 2 ateliers jumelés de 800m² et d'une surface plancher comprenant chacun un atelier et des locaux administratifs.

- Surface terrain : 3530 m²
- Surface plancher : 768 m²
- Montant : 494 522 € HT

Usine-relais 6 à la Ronde - Allonnes et Neuillé
Construction d'un atelier-relais de 808m² de surface de plancher comprenant atelier, bureaux et vestiaires.

- Montant : 425 658,93 € HT

Cession et vente immobilière

- Cession immobilière d'une usine-relais à APRODG
- Cession immobilière à AàZ Performance
- Vente de l'usine relais à Val'prim à Longué-Jumelles

Travaux

Zone de Méron:

Fin des travaux de modernisation de l'installation terminale embranchée de la zone de Méron à Montreuil-Bellay sur 2,4 km environ (montant de l'opération 550 000 € HT dont 200 000 € de subvention au titre du FSIL).

Des travaux de voirie ont été réalisés sur les zones d'activité dans le cadre de la convention d'aménagement avec Alter pour un montant de 1 566 000 €.

Nouveautés 2017

- Lancement de la définition d'une politique locale du commerce dans le cadre d'une mission confiée à la CCI 49 avec la réalisation d'un diagnostic action.
- Premiers résultats de l'action d'écologie industrielle territoriale initiée sur la zone industrielle de la Saulaie à Doué-en-Anjou en partenariat avec le SMICTOM et la CCI 49.
- Mise en œuvre des actions des arrêtés ministériel et préfectoral dans la perspective de poursuivre la commercialisation de la zone industrielle de Méron tout en préservant la biodiversité en lien avec les entreprises déjà installées.

Bilan ORAC 2010-2017

Ce dispositif vise à soutenir les investissements structurants des petites entreprises sur le territoire de l'ex CC de la Région de Doué-la-Fontaine et l'ex CA Saumur Loire Développement

77 dossiers traités pour un total de subvention engagé de 896 619 € correspondant à 3 130 638 € d'investissements réalisés (travaux, équipement professionnel, accessibilité) . L'effet levier de l'aide ORAC s'établit à 3,49 c'est-à-dire que pour 1 € d'aide ORAC, les entreprises ont investi 3,49 €.

Les dirigeants saumurois ont suivi 1 893 heures de formation c'est-à-dire 255 heures de plus par rapport à l'obligation liée à l'ORAC (78 entreprises x 21 heures obligatoires = 1638 heures).

En 2017, 129 dossiers ont été traités par la Direction du développement économique et de l'attractivité de l'Agglomération.

Soutien aux organismes économiques

Agence de développement Saumur Val de Loire	195 211 €
Dispositif MCTE	10 000 €
Boutique de gestion	5 000 €

Soutien à la filière équestre

Soutien aux manifestations équestres portées par le Comité équestre

Concours complet international	45 500 €
ArtCheval	2 000 €
Horse Innovation Talks	20 000 €
Animation de la filière équestre	10 500 €

Autres manifestations

Soutien à l'association Saumur Attelage pour un montant de 10 000 €.

Soutiens financiers aux entreprises

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire soutien le projet de transfert d'activités et de développement d'Emmaüs à hauteur de 30 000 € sous forme de subvention dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprises.

Initiative Anjou

Objectif : apporter un appui au financement des projets sous forme de prêt d'honneur :

- 35 prêts accordés,
- 171 500 € prêtés,
- 33 entreprises aidées (21 créations et 12 reprises),
- 56 emplois créés ou maintenus.



CCI : Chambre de commerce et d'industrie
FSIL : Fonds de soutien à l'investissement public local
MCTE : Maison de la création et de la transmission d'entreprises
ORAC : Opération de restructuration de l'artisanat, du commerce et des services

Un plan d'action a défini dès 2016 trois volets sur lesquels travailler :

Volet commercialisation:

- Étude sur l'approvisionnement local en fruits et légumes pour la restauration collective.
- Mise en place d'un plan d'action par le groupe de travail sur l'approvisionnement :
  - Logistique : mini-plateaux de coordination logistique pour le ramassage des fruits et légumes.
  - Communication : sensibilisation sur la saisonnalité des produits (calendrier local de production).
  - Formation : nécessité de créer des moments d'échanges entre les agents de la restauration collective.
  - Diversification de la production: développement de la filière légumineuse et de légumes anciens.

Volet installation – reprise:

- Création d'un annuaire des partenaires de l'installation/transmission.
- Lancement d'une page Facebook (Saumur Val de Loire Agriculture).
- Organisation d'un farm-dating (24 Novembre 2017).
- Mise en réseau / coordination de tous les acteurs du foncier (CA 49, SAFER, DDT, Terre de liens, Syndicats) au sein d'un groupe de travail « foncier ».

Volet innovation:

- Mise en place d'un comité de pilotage et co-rédaction (avec agriculteurs, habitants et élus) de documents pédagogiques sur l'agriculture saumuroise et le vivre ensemble.
- Création d'un projet agricole et alimentaire de territoire pour la période 2018 – 2020.

Farm Dating

L'Agglomération et la Chambre d'agriculture ont organisé un Farm dating dont l'objectif était de permettre la rencontre entre porteurs de projet souhaitant s'installer sur le territoire et agriculteurs souhaitant s'associer ou céder leur exploitation.

Bilan de cette première édition :

- 42 participants
- 11 entreprises en recherche d'un successeur ou associé
- 12 porteurs de projets
- 71 rendez-vous organisés en 1 heure
- 100 % de « coups de coeur » côté entreprises
- 70 % de « coups de coeur » côté candidats



CA : Chambre d'agriculture
DDT : Direction départementale des territoires
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

INSERTION

En 2017 la Communauté d'Agglomération a poursuivi son soutien financier aux associations intervenant sur le champ de l'insertion :

Mission locale	160 369 €
Maison de l'emploi	79 688 €
Chantiers d'insertion (ASPIRE, ASEA CAVA,Aqua sylva, Jardins du coeur, AIE/AIED)	203 380 €
Association EDEN ARAMIS / Impact Services et le relai pour l'emploi de Gennes	7 100 €
GEICQ AGRIQUALIF	5 000 €
FONDES	4 000 €

La Communauté d'Agglomération finance l'antenne du service civique à hauteur de 29 132 € pour 20 jeunes du territoire via l'association Unis-Cité.

Dans le cadre du Pacte territorial pour l'insertion, la Communauté d'Agglomération soutient à hauteur de 3 500 € la plateforme Mobilité Insertion mise en oeuvre par le Conseil Départemental.

FORMATION SUPÉRIEURE

Le Campus universitaire de Saumur a accueilli 440 étudiants, dans ses formations initiales de la licence au Master et en formation continue, avec ses ateliers d'œnologie et le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU).
Au total, avec l'ensemble des établissements du supérieur (Lycées de Saumur et Montreuil et l'IFSI/IFAS), ce sont plus d'un millier d'étudiants en formation post-bac résidant en Saumurois. Pour présenter l'offre, des portes ouvertes ont été organisées et ont accueilli plus de 500 visiteurs, étudiants et familles.

- Le 11 octobre 2017 : Colloque d'accueil des étudiants sur le thème : « La formation, pour quels métiers ? ».
- Financement d'une navette de transport collectif gratuite à destination des étudiants entre le campus de Saumur et le Foyer de Jeunes Travailleurs afin de leur permettre d'accéder au service de restauration du foyer.
- Reconduction pour une nouvelle période de cinq ans de la convention conclue entre la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et l'Université d'Angers – Esthua.

Projet de construction du pôle de formations mutualisé

Un outil de développement pour les formations futures

Projet immobilier d'envergure qui réunira plus de 650 étudiants issus de 3 filières de formation :
- l'Université d'Angers,
- les Compagnons du Devoir,
- l'IFSI et l'IFAS.

Ce projet, unique en son genre, mutualisera pour la première fois des moyens matériels, organisationnels, budgétaires et pédagogiques différents (santé, apprentissage, université).

Le budget s'élève à 11 millions d'euros financé par la Région des Pays de Loire, l'État et l'Agglomération.
Le marché de démolition des bâtiments existant sur le site a été lancé en 2017. Budget de l'opération: 167 000 € TTC
Subvention FEDER (réhabilitation des friches) : 50 000 € TTC

AIE/AIED : Antenne insertion emploi développement
ASEA : Association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte
CAVA : Contrat d'adaptation à la vie active
FEDER : Fonds européen de développement régional
FONDES : Fond de développement solidaire
GEICQ : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
IFAS : Institut de formation d'aide-soignant
IFSI : Institut de formation aux soins infirmiers



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le tourisme représente un enjeu fort pour le territoire, en participant à son attractivité et à sa promotion en dehors de ses frontières.

SPL Saumur Val de Loire Tourisme

Les actionnaires de cette SPL sont la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, la Ville de Saumur et Doué en Anjou.

Cette nouvelle structure a pour objectifs de :
- s'associer aux stratégies de destinations émergentes sur le territoire de l'Agglomération,
- renforcer le développement touristique local,
- promouvoir la destination Saumur Val de Loire,
- assurer la déclinaison opérationnelle du schéma de développement touristique pour les 5 ans à venir.

Sentiers de randonnées

Entretien des sentiers de randonnées d'intérêt communautaire dans les mêmes conditions que pour 2016 :
- 54 circuits pédestres
- 1 circuit VTT
- 4 circuits équestres.

Dépenses 2017	
Entretien du balisage et débroussaillage des chemins	19 800 €
Totems de départ	2 394 €

Audit de 50 sentiers de randonnées inscrits au PDIPR qui a permis d'intégrer dans l'intérêt communautaire :
- 30 sentiers pédestres,
- 1 circuit VTT,
- 4 circuits équestres-VTT.

Anjou Vélo Vintage

La Communauté d'Agglomération et la Ville de Saumur ont confié l'organisation de l'édition 2017 de l'événement Anjou Vélo Vintage au Comité Équestre et à son producteur délégué LEO.
6 800 participants et plus de 30 000 personnes sur le village.

Dépenses / subventions	
Agglomération	115 000 € dont 10 000 € pour la mise à disposition du Théâtre le Dôme
Ville de Saumur	95 000 € dont 30 000 € pour la mise à disposition des moyens humains et techniques
Autres collectivités	Environ 56 000 €



LEO : Loire événement organisation
PDIPR : Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
SPL : Société publique locale

Projet Loire à vélo souterraine

La Loire à vélo souterraine est un projet innovant d'aménagement d'un itinéraire cyclable longeant la Loire et valorisant les cavités troglodytiques.

Pour l'Agglomération, il a pour but de bâtir un véritable produit touristique complet, unique et fortement attractif.
2017 a été une année d'études, de diagnostics et de recherche de financements afin d'aboutir en 2018 au recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le but de finaliser le programme d'opération et le calendrier et choisir un maître d'œuvre.

Soutien et accompagnement d'actions collectives et privées :

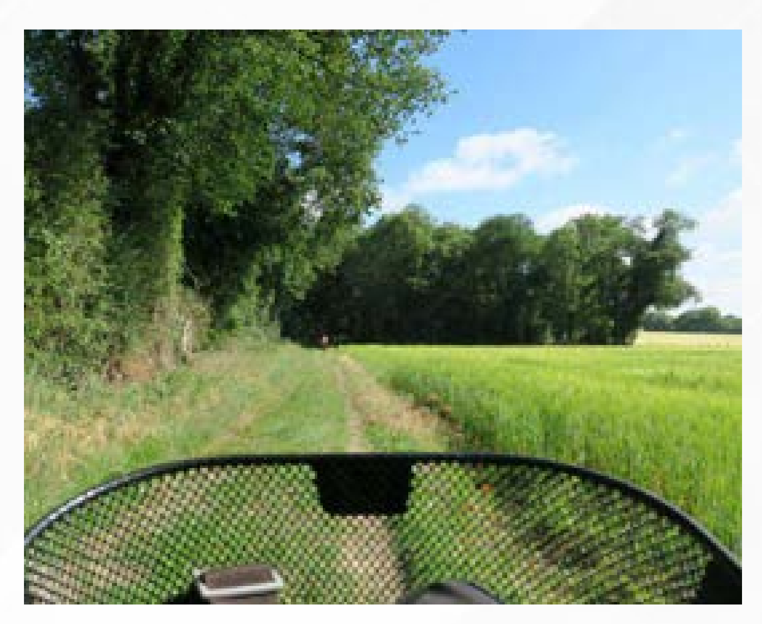
COEVS - Festivini	10 000 €
ADT 79 (actions de promotion de la Vélofrancette)	2 000 €
Troglodytes et sarcophages à Doué-en-Anjou - aide à la valorisation du site	3 500 €

Accompagnement administratif de la commune de Gennes-Val de Loire dans la reprise de la gestion du camping.

TAXE DE SÉJOUR

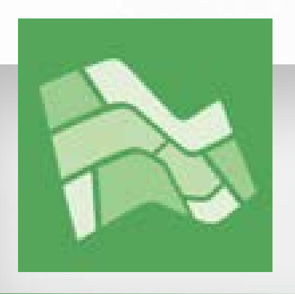
Nombre d'hébergements déclarés et montants collectés :

Catégories	Nombre	Montant
Hôtels	43	280 972,20 €
Gîtes et meublés	367	76 918,95 €
Chambres d'hôtes	163	30 414,45 €
Campings	20	106 781,00 €
Résidences de tourisme	2	30 711,50 €
Aires de camping-cars	3	13 081,50 €
Autres (hébergements collectifs)	14	7 471,50 €
Total au 10/03/2018	**612**	**546 351,10 €**





ADT 49 : Agence départementale tourisme
COEVS : Comité d'organisation des événements viticoles du Saumurois



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME

- Élaboration des scenarii suite à la fusion et de la gouvernance résultant du PLUI Saumur Loire Développement, validation du pré-diagnostic et du projet d'aménagement et de développement durables, modification de la prescription initiale pour retirer le volet PLH du PLUi Saumur Loire Développement qui doit être prescrit sur l'ensemble du nouveau territoire communautaire.
- Mise en œuvre du PLUi du secteur Loire-Longué (11 communes), et des communes nouvelles de Gennes-Val de Loire (5 communes) et Tuffalun (3 communes) avec attribution du marché d'études en décembre 2017.

Plan Locaux d'Urbanisme, Plan d'occupation des sols, cartes communales des communes de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire :

- Élaboration des projets de modifications simplifiées ou avec enquête publique, mise en compatibilité avec un projet d'intérêt général sur les documents d'urbanisme d'Artannes-sur-Thouet, Distré, Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay, Le Puy-Notre-Dame, Souzay-Champigny, La Breille-les-Pins, PLUiH du Douessin et d'Allonnes.
- Approbation de la modification simplifiée du PLU de Saint-Cyr-en-Bourg pour la zone d'aménagement concerté d'habitat dite « des Plantes » (23/03/2017).
- Approbation du PLU de Parnay (le 22/06/2017).
- Approbation du PLU de Vivy (le 26/09/2017).
- Création de la zone d'aménagement concerté 3 à la Ronde et mise en compatibilité du PLU de la commune d'Allonnes avec le projet (approbation le 26/09/2017).
- Mise à jour des PLU communaux Ville de Saumur et Vivy (servitude Gaz) et classement sonore des infrastructures de transports et servitudes aéronautiques pour de nombreuses communes.
- Révisions des Plans d'occupation des sols communaux prescrites avant le 03/12/2015 (Les Rosiers-sur-Loire et Vernantes). Procédures intégrées aux élaborations du PLUi du secteur Loire-Longué et du PLU Gennes-Val de Loire.

PLU - PLUi des communes ou EPCI voisins :

- PLUiH/ SCOT de la Communauté de communes du Thouarsais.
- Analyse du PLUiH de la Région de Doué-la-Fontaine Gestion des contentieux (argumentaire sur le fond).
- Élaboration du dossier de mise en compatibilité du PLU de Turquant avec l'AVAP.

Droit de préemption urbain :

Devenu compétence de l'Agglomération, il a été délégué aux 47 communes pour ce qui n'est pas d'intérêt communautaire.

Initialement communautaire, la mission Application du droit des sols a été confiée à trois pôles d'instruction communaux : Saumur, Longué-Jumelles et Doué-en-Anjou.

Schéma de Cohérence Territoriale

- 23 mars 2017 : le schéma de cohérence territoriale incluant le projet d'aménagement et de développement durable et son document d'orientation et d'objectifs a été approuvé.
- Mise en oeuvre et application : constitution du groupe d'aménagement transversal réunissant les maires des pôles, les vices-présidents et le président.

Rappel : Le SCoT approuvé doit être traduit dans les opérations foncières et d'aménagement de plus de 5000 m2 de surface de plancher, aux zones d'aménagement concerté et aux documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux ou communaux), au plan climat air énergie territorial, au plan de déplacements, au document d'aménagement artisanal et commercial et au plan local de l'habitat.

- Échanges sur le dossier approuvé avec le conseil de développement – octobre 2017

Réalisations :

Via la fédération des SCoTs :

- Création de l'interscot du Maine-et-Loire – 1ère réunion en avril 2017 à Saumur.
- Le SCoT saumurois identifié référent pour le Maine-et-Loire sur le sujet infrastructure et mobilités.
- septembre 2017 – contribution à l'élaboration du schéma régional SRADDET avec la fédération régionale des SCoTs des Pays de la Loire en septembre 2017.

Via des coopérations entre territoires volontaires :

- juin 2017 : intervention au séminaire Baugeois Vallée
- Septembre 2017 : initiative d'un réseau interrégional entre le Loudunais, le Baugeois, le Chinonais et le Thouarsais.
- Décembre 2017 : contribution commune aux SRADDET des régions Nouvelle Aquitaine, Centre val de Loire, Pays de la Loire – partenariat avec l'agence d'urbanisme de la région angevine.

AVAP : Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine
PLH : Programme local de l'habitat
PLU : Plan local d'urbanisme
PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal
PLUiH : Plan local d'urbanisme intercommunal à valeur de programme local de l'habitat
SCoT : Schéma de cohérence territoriale
SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires



HABITAT

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire poursuit l'objectif de programmer une offre accessible et de qualité. Elle participe à l'accompagnement des publics dans leurs projets de logement.

Anjou Coeur de Ville

4 communes (Saumur, Fontevraud-l'Abbaye, Vivy et Montreuil-Bellay) sont engagées dans ce dispositif. L'Agglomération ccompagne ces 4 communes depuis 2015 dans la perspective finale d'une OPAH de renouvellement urbain avec en 2017 :

- le lancement d'une consultation de maîtrise d'oeuvre pour la définition d'un programme de revitalisation de Vivy et Montreuil-Bellay sous maîtrise d'ouvrage intercommunale ;
- l'élaboration d'un programme d'intérêt général d'un an sur le périmètre de centre bourg de Fontevraud-l'Abbaye (adaptation vieillissement/handicap, amélioration thermique, habitat dégradé) ;
- la finalisation du plan guide (enjeux de revitalisation) pour la Ville de Saumur.

Lancement d'un 2è AMI en juin 2017 pour le dispositif «Anjou Coeur de Ville» : 2 nouvelles communes (Longué-Jumelles et Allonnes) sont retenues.



Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Poursuite des dispositifs opérationnels d'accompagnement technique et financier d'amélioration de l'habitat privé.

Bilan du dispositif OPAH de l'ancienne communauté de communes Loire-Longué lancé en 2012 avec pour objectifs majeurs :

- l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées ou handicapées ;
- la rénovation de l'habitat dégradé ou vacant ;
- les problématiques d'assainissement.

En chiffres :

- 227 projets accompagnés ;
- 3 791 000 € de travaux ;
- 1 645 000 € de subventions.

Ce dispositif s'est achevé en octobre 2017.

Renouvellement et développement de l'OPAH de Doué-en-Anjou (2016-2022) :

- 36 dossiers traités dans l'année ;
- Montant total des travaux : 554 510,92 € ;
- Montant total des subventions versées par l'Agglomération : 30 186,94 € (18 dossiers PO en énergie - 12 dossiers PO en adaptation, 1 dossier PO en habitat dégradé – 4 dossiers PB).

PIG Départementaux :

- 37 dossiers traités dans l'année ;
- Montant total des travaux: 564 565,39 € ;
- Montant total des subventions versées par l'Agglomération : 39 635,66 € (27 dossiers PO énergie - 6 dossiers PO en adaptation - 3 dossiers PO en habitat indigne).

Équilibre social de l'habitat

- Rattachement de l'Office public « Saumur Habitat » à l'intercommunalité le 1er janvier 2017.
- Prescription du nouveau Programme Local de l'Habitat en juin 2017, à l'échelle de la nouvelle intercommunalité.

AMI : Appel à manifestation d'intérêt
PIG : Programme d'intérêt général
PO : Propriétaire occupant
PB : Propriétaire bailleur
OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Favoriser l'accès au logement pour tous

Validation de la convention intercommunale d'équilibre territorial, outil de réforme des attributions instauré dans le cadre de la loi Alur du 24 mars 2014 dont la gouvernance est confiée aux EPCI et réaffirmé dans la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017.

Hébergement chez l'habitant :
Mise en relation de personnes disposant d'une chambre vacante à domicile et de jeunes âgés de 16 à 30 ans cherchant un hébergement pour une courte durée (stage, alternance etc.)

- 13 nouveaux contacts d'hébergeants sur l'ensemble du territoire,
- 11 hébergeants déjà existants,
- 16 hébergeants qui proposent 19 hébergements restent recensés dans le dispositif sur l'ensemble du territoire.
- 12 mises en relation hébergeant / hébergé

Intermédiation de logement conventionné très social :
Mise en relation entre des propriétaires de logements locatifs privés très sociaux et des ménages aux revenus très modestes.

- 35 logements conventionnés au 31 décembre 2017, 20 logements intermédiés, 21 propriétaires.

Aides financiaires :

- 12 000 € ont été versés à 2 associations au titre de l'aide aux hébergements temporaires et d'urgence,
- 5 000 € d'aides ont été versés au foyer de jeunes travailleurs.



Présence au Salon de l'Habitat de Saumur

Le service Habitat est présent au salon de l'habitat de Saumur et possède un stand dédié pour répondre à toutes les questions des Saumurois : recherche de logements, amélioration et financements, isolation, bonnes pratiques sur le bâti tuffeau...



Guichet unique ressources

Les locaux du service habitat constituent un guichet unique et accueillent des permanences-conseils de :

- l'Agence départementale d'information sur le logement, pour toutes les questions relatives à la fiscalité, au juridique et au financement (les rapports locatifs bailleurs/locataires représentent près de 80 % des contacts). Ces permanences ont lieu chaque semaine.
- l'Espace Info Energie, pour les questions relatives aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables. Ces permanences ont lieu chaque mois.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Schéma directeur vélo:

La Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement a lancé en 2016 la réalisation d'un schéma directeur vélo. Le périmètre d'étude concernait 9 communes (Saumur, Distré, Varrains, Chacé, Villebernier, Vivy, Allonnes, Brain-sur-Allonnes, Montreuil-Bellay).

Le 9 mai 2017, le comité de pilotage a validé le schéma directeur vélo contenant les schémas d'aménagement de 42 itinéraires et les fiches actions complémentaires aux aménagements (stationnement, jalonnement, communication...).

Ce schéma prévoit la mise en place d'actions visant à adapter les besoins de mobilité des habitants de l'Agglomération aux spécificités du territoire, à faciliter l'utilisation des transports publics et à encourager la pratique du vélo.

L'Agglomération a versé 4,3 millions d'euros à Saumur Agglobus pour l'exploitation des lignes et a perçu 2,2 millions d'euros au titre du versement transport. Les recettes commerciales s'élèvent à 975 925 €.

AVAÉ

AVAÉ est un service de location de longue durée de vélos à assistance électrique lancé en juillet 2017 sur les 9 communes du schéma directeur vélo et géré par la SPL Saumur Agglobus.

- Achat de 23 vélos en juillet 2017 et 10 supplémentaires en septembre.
- Tarif : 40 € par mois – 110 € par trimestre assurance incluse tout équipé, maintenance comprise.

Bilan de la fréquentation

- De juillet à septembre 2017 : l'ensemble des vélos a été loué (des personnes étaient sur liste d'attente).
- Depuis octobre : retour des vélos au vu des conditions météorologiques.

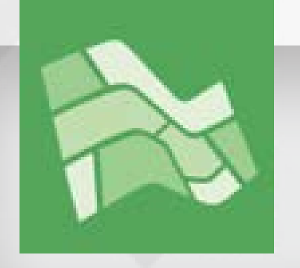


SPL Saumur Agglobus

Au 1er septembre 2017, Saumur Agglobus s'étend à toute la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire : possibilité de voyager sur la totalité de ce nouveau territoire muni d'un titre de transport Agglobus (ticket ou abonnement). Le nombre de scolaires transportés a été doublé depuis septembre 2017.

	2016	2017
Nb total de km commerciaux lignes	911 890	925 083
Nb total de km commerciaux (transport à la demande)	53 505	67 977
Nb total de voyages :	1 528 473	1 930 934
dont nb voyages commerciaux	525 090	553 442
dont nb voyages scolaires	1 003 383	1 377 492

SPL : Société publique locale

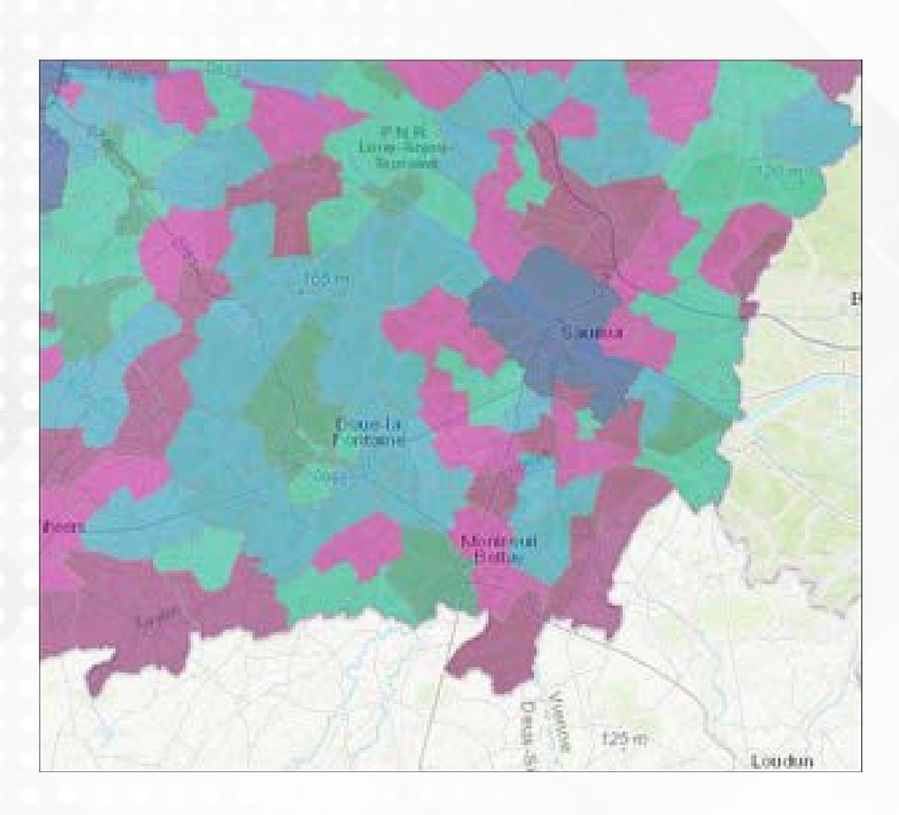


AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Déploiement du Très haut débit sur l'ensemble du territoire

Le Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique auquel adhère la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a lancé un appel à candidature pour le déploiement, l'exploitation et la commercialisation d'un réseau fibre dans le département de Maine-et-Loire, dans le cadre d'une délégation de service public de 25 ans.

- 220 000 prises à l'échelle du Département, qui permettront de fournir une connexion Internet Très Haut Débit à l'ensemble des habitants et des entreprises du territoire.
- Premiers déploiements au cours du dernier semestre 2018.
- Montant total de 324 millions d'euros dont une part optimisée de subventions publiques.
- 100% du territoire desservi en fibre optique d'ici à 2022.
- permettre l'accès au Très Haut Débit (débit supérieur à 100 Mbts), pour tous, sur tout le territoire et dans des conditions identiques, quelle que soit la localisation (urbaine, rurale ou habitats isolés) des usagers.
- Opérateur retenu pour le département : TDF (sauf Saumur : Orange).





Source : Conseil départemental de Maine-et-Loire

Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

La question du maintien et de l'amélioration, de l'accès et de la qualité des services à la population, notamment en milieu rural, est le cœur de ce schéma co-piloté par l'Etat et le Département et co-construit avec l'ensemble des acteurs départementaux concernés par le sujet.
L'année 2017 a vu la présentation du diagnostic mené par le Département à l'échelle des anciens EPCI. Il a permis de constater un niveau satisfaisant de l'accessibilité des services en Maine-et-Loire et de saisir également que l'évolution des modes de vie, l'accélération inéluctable du numérique et la raréfaction des moyens impliquent de réfléchir autrement l'accès aux services.
L'élaboration du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public en 2017 a créé une dynamique qui a été particulièrement suivie au sein de l'Agglomération.
La mise en œuvre de ce schéma devra permettre la création notamment de maisons de services au public sur le territoire, mais également une réflexion sur l'accessibilité aux services au travers des usages numériques de l'ensemble de la population de Maine-et-Loire.

Travaux d'aménagement du territoire

Mise en accessibilité des équipements recevant du public : 407 établissements accessibles sur le territoire et 80 arrêts de bus accessibles sur le réseau.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire est compétente en matière d'accueil des gens du voyage (aménagement, entretien et gestion des aires ainsi que la gestion et le suivi du projet social).
L'année 2017 a été l'année de l'intégration de tous les terrains d'accueil du territoire de la nouvelle Agglomération. Le TGV de Doué-en-Anjou depuis le 1er janvier 2017, et les TGV de Longué-Jumelles, Saint-Philbert-du-Peuple et Les Rosiers-sur-Loire depuis le 1er octobre 2017.

Les travaux:

- Réalisation d'un règlement d'usage et de gestion unique pour l'ensemble des 9 TGV.
- Mise aux normes électrique des nouveaux terrains avec mise en place de réenclencheur individuel.
- Changement des serrures sur les nouveaux terrains pour avoir une clé unique pour l'ensemble des TGV.
- Passage à éclairage LED pour le TGV de Brains-sur-Allonnes. (économie d'énergie).
- Les TGV de Brains sur Allonnes et Vivy ont été équipés de candélabres solaires.

L'ensemble de ces travaux représente la somme de 35 000 € d'investissements.

Actions sociales et animations:

- Les Rencontres tsiganes du 20 mars au 5 avril, ont attiré 284 personnes en 5 animations sur 3 lieux différents.
- Socialisation des 3/6 ans: 7 ateliers pour 41 enfants
- 19 actions diverses:
  - 5 planning familial
  - 1 action cartable
  - 3 contes musicaux
  - 4 ANPAA
  - 2 preparations à la vaccination
  - 3 vaccinations
  - 1 octobre rose

7 grands passages du 8 mai au 8 octobre 2017, cela représente 9 semaines d'occupation avec des groupes de 50 à 130 caravanes.

Taux d'occupation de l'année 2017 :

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

Aires d'accueil des gens du voyage

Les Rosiers-sur-Loire
Lieu-dit Les Douze Quartiers
5 places
100%

Longué-Jumelles
Lieu-dit La Basse Prée
30 places
37%

Saint-Philbert-du-Peuple
Lieu-dit Pièce de l'Arche
5 places
100%

Vivy
Lieu-dit Le Canton du Port
12 places
100%

Saumur - Saint-Lambert-des-Levées
Lieu-dit Prairie du Jugateau
40 places
68%

Brain-sur-Allonnes
Lieu-dit Les Aulnayes
12 places
83%

Doué-en-Anjou
Lieu-dit de la Rochousoie
28 places
70%

Distré
Lieu-dit Le Clos Grenouille
12 places
72%

Montreuil-Bellay
Lieu-dit La Durandière
14 places
100%

Les différentes structures d'accueil
Aires d'accueil
La Cassoire - Aire de grands passages
Commune
Adresse
Nombre de places
Taux d'occupation

ANPAA : Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
TGV : Terrain d'accueil des gens du voyage



POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville est un ensemble d'actions de l'État visant à revaloriser certains quartiers urbains dits sensibles et à réduire les inégalités sociales entre territoires.

L'enveloppe que l'Agglomération dédie à la politique de la ville représente 100 000 € et a permis de financer différentes actions :

- action au lycée Duplessis-Mornay visant à véhiculer un discours de tolérance, de lutte contre les discriminations et les stéréotypes, en promouvant la science, la réflexion et les valeurs républicaines,
- action de sensibilisation au numérique menée par l'association SCOOPE,
- action de lutte contre le harcèlement scolaire menée au collège Pierre-Mendès-France,
- Initiative en faveur de l'implantation d'une junior entreprise,
- action de communication avec les familles allophones,
- action de sensibilisation des enfants au domaine scientifique.

Programme de rénovation urbaine

Depuis 2003 dans le cadre du Plan de rénovation urbaine, l'État, l'ANRU, Saumur Habitat et la Ville de Saumur ont œuvré ensemble à rénover les quartiers du Chemin-Vert et des Hauts-Quartiers.

Toutes les actions inscrites au protocole de préfiguration signé en juin 2016, ont été réalisées (dépenses acquittées 101 790 € HT / recettes ANRU 50%). Saumur Habitat, la Ville de Saumur et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire sont les trois maîtres d'ouvrage du PRU2 qui porte sur le quartier du Chemin vert. Les principales réalisations de ce second programme s'effectueront dès 2018 et s'échelonneront sur une dizaine d'années.

Grâce aux différentes actions du programme qui ont été travaillées et expliquées aux habitants au cours de cette année, ce renouvellement touchera aux logements, à l'économie, à l'environnement, à la jeunesse et aux associations. Les opérations proposées sont concentrées entre l'entrée par Gay-Lussac et le collège Pierre-Mendès-France, et accompagnées par un traitement des espaces publics.

L'Agglomération assume la conduite urbaine du programme de par sa labellisation « Programme de renouvellement urbain » et bénéficie des concours financiers de l'État, de l'ANRU, et de la Caisse des Dépôts et Consignations.



ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine
PRU : Programme de rénovation urbaine
SCOOPE : Sport Culture Ouverture et Orientation Pédagogique



ACTION SOCIALE

ACTION SOCIALE

Prévention de la délinquance

- Une action de prévention routière s'est déroulée à Vivy le 17 octobre 2017, 268 jeunes ont participé à cette matinée. 89% d'entre eux ont été marqués par cette demi-journée et 94% des jeunes estiment que l'action était pertinente.
- La Communauté d'Agglomération a participé financièrement au festival pour adolescents et pré-adolescents *À travers l'écran* de Montreuil-Bellay dont le thème était « virtuel ou réel». L'Agglomération a également apporté un soutien financier à l'association SOS femmes.



Contrat local de santé

En 2017, quatre axes du contrat local de santé ont été privilégiés:

- L'ouverture d'une antenne saumuroise de La Maison des Adolescents dont les travaux ont débuté en 2017.
- Le sport santé selon 4 axes:
  - le soutien financier aux communes pour la création de sites sportifs de proximité,
  - l'animation de ces sites par des professionnels qualifiés,
  - la sensibilisation et la formation des cadres professionnels ou bénévoles des 250 associations sportives du territoire communautaire,
  - la construction d'un projet pédagogique innovant pour des interventions «sport santé» au sein du milieu scolaire primaire, en lien avec l'Education Nationale.
- L'accès aux soins des personnes en situation de précarité : L'Agglomération a participé à la préparation de l'action « La santé, c'est tout un parkour» organisée par le Conseil départemental.
- La participation à la mission de pérennisation de l'accès aux soins sur le territoire: L'Agglomération a notamment participé à la première édition des Nuits de l'installation à Angers en octobre 2017 aux fins de valorisation du territoire saumurois auprès des étudiants en médecine.

Contrat enfance-jeunesse

C'est un contrat signé avec la Caisse des Allocations Familiales d'une part, et avec la Mutualité Sociale Agricole d'autre part, dans l'optique de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.
La Communauté d'Agglomération coordonne ces dispositifs contractuels et agit pour le compte des communes.



CULTURE

La Direction des affaires culturelle a travaillé à la mise en place et l'amorce de projets d'envergure intercommunale avec notamment l'étude d'un nouveau schéma de lecture publique et l'étude de l'extension de la compétence culturelle « enseignement musical ». 2017 a également été l'année de l'ouverture du Centre de Rencontres de la Poésie Contemporaine du Dôme.

SPECTACLE VIVANT

En chiffres

• 81 spectacles et 3 festivals.
(La Folle journée, Mômes en Folie, Aux Ranc'arts des Bambins).
• 72 plasticiens exposés dans les galeries Loire et Molière.
• 7 artistes associés, dont un auteur de théâtre et un créateur en arts numériques.
• 4 lundis du Jazz décentralisés sur le territoire.
• 3 créations destinées à tourner au niveau national et international.
• 3 résidences de compagnies, en danse, théâtre et jeune public.
• Plusieurs partenariats menés avec Angers Nantes Opéra, le Printemps des Orgues, l'EPCC Anjou Théâtre pour le Festival d'Anjou, la Région des Pays de la Loire pour La Folle Journée...
• 4 lectures de pièces en création et répétitions publiques.
• 3 stages de pratique artistique.
• Mise à disposition du théâtre et du personnel pour 1 concert et 6 soirées musique et dégustation sur la terrasse du Dôme.

La médiation culturelle

- Plus de 120 visites commentées du Théâtre.
- 1400 élèves de primaire accueillis.
- 1 600 élèves de secondaire accueillis.
- Progression de l'accueil de congrès, de séminaires et de divers événementiels avec 38 événements (+ 35 %) en 2017.
- La Direction des affaires culturelles coordonne également 2 dispositifs d'aide aux manifestations culturelles :
  - un fond de 34 240 € de la Communauté d'Agglomération a permis de soutenir 49 événements portés par des associations ou les collectivités du territoire.
  - La Convention d'Animation et de Développement Culturel signée avec le Département de Maine-et-Loire a soutenu 6 actions culturelles majeures du territoire pour un montant de 37 500 €.

Nombre d'abonnés	
2015 / 2016	1 347
2016 / 2017	1 402
2017 / 2018	1 318

Mécénat

La politique tarifaire est modérée, et afin d'optimiser les ressources budgétaires, il a été fait appel à du mécénat d'entreprises, d'institutions et de particuliers.

	2016	2017
Mécénat d'entreprises	15 000 €	23 500 €
Mécénat des particuliers	2 300 €	1 420 €



LECTURE PUBLIQUE

La mission des bibliothèques est de garantir l'égalité d'accès à la culture pour le plus grand nombre. La bibliothèque est un instrument dans l'accès à la lecture et plus largement à une forme diversifiée de culture.

En chiffres

- 3 médiathèques communautaires (Saumur, Doué-en-Anjou et Montreuil-Bellay).
- 16 bibliothèques associées au réseau (Vivy, Allonnes, Brain-sur-Allonnes, Villebernier, Souzay-Champigny, Varennes-sur-Loire, Rou-Marson, Chacé, Varrains, St-Cyr-en-Bourg, Turquant, Fontevraud-l'Abbaye, Courchamps, Brézé, Le Vaudelnay et Le Puy-Notre-Dame).
- 15 bibliothèques ayant vocation à rejoindre le réseau (Ambillou-Château, Louerre, Gennes, Chênehuttes-Trêves-Cunault, Le Thoureil, Les Rosiers-sur-Loire, Longué-Jumelles, Jumelles, Blou, St-Philbert-du-Peuple, St-Martin-de-la-Place, St-Clément-des-Levées, Vernantes, Vernoil-le-Fourrier et St-Georges-sur-Layon).
- 26 agents et 240 bénévoles.
- 8 088 abonnés aux bibliothèques du réseau.
- 3 cybercentres à Longué-Jumelles, Les-Rosiers-sur-Loire et Vernantes. 198 adhérents les fréquentent.
- 287 149 prêts.
- 277 000 documents (livres, presse, CD, DVD et jeux vidéos) dont 30 000 ouvrages des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.
- 350 visites d'écoles, de collèges et de structures petite enfance qui représentent le déplacement dans les bibliothèques de 7 461 enfants.

En 2017, la lecture publique a été marquée par

- l'intégration de la médiathèque de Doué-en-Anjou au réseau l'Imagin'R,
- la refonte de l'organigramme du réseau des bibliothèques,
- l'étude du schéma directeur de la lecture publique 2017-2023,
- la mise en œuvre du projet d'action culturelle de réseau autour de l'art contemporain,
- la création d'un nouvel agenda des rendez-vous culturels des bibliothèques.

Travaux

- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la médiathèque de Doué-en-Anjou et la salle des arts.







ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Depuis le 1er janvier 201,7 la Communauté d'Agglomération gère les 8 piscines (3 piscines ouvertes à l'année et 5 piscines estivales), la salle de gymnastique « Gym agglo » et le stade d'athlétisme d'Offard. Outre les piscines d'été, les équipements sont ouverts toute l'année, à l'exception du 1er mai, du 25 décembre et du 1er janvier.

Le développement du « savoir nager » dans l'ensemble des écoles du territoire est un objectif fort. À cet effet, sont pris en charge des élèves de cycle 1, 2, et 3 de 89 écoles du territoire (6 273 élèves) ainsi que des 6e et certains 5e (environ 2 000 collégiens). L'objectif est d'harmoniser le nombre de séances de « natation scolaire » à 40 cours d'apprentissage pour chaque enfant. En 2017, 73% des élèves de CE2 ont acquis le « savoir nager ».







Les tarifs des piscines estivales ont été harmonisés :

Entrée individuelle:
Enfant (de 3 à 18 ans) : 1,50 €
Adulte (dès 18 ans) : 2,50 €
Etudiant/PMR/Demandeur d'emploi: 1,50 €

Abonnements :
Enfant (-18ans) : 10,00 €
Adulte (+18ans) : 20,00 €

Recettes piscines :

Équipement	Total général
Brain-sur-Allonnes	8 982 €
Gennes-Val de Loire	16 799 €
Les Rosiers-sur-Loire	9 770 €
Longué-Jumelles	24 180 €
Montreuil-Bellay	7 164 €
Val de Thouet	307 188 €
Offard hiver	29 729 €
Doué-en-Anjou	208 108 €
Total recettes	**611 920 €**

Animations, cours et activités

- Mise en place de la « Semaine de la glisse » à la piscine de Doué-en-Anjou.
- Activité du Moi(s) pour tous les agents de la collectivité depuis le mois de mai 2017 : 90 agents différents soit 45% de l'effectif de l'Agglomération ont participé aux activités physiques organisées sur la pause méridienne.
- Diversification des cours : un cours de « training fit » a été créé en 2017, il s'adresse à un public de sportifs confirmés.

Animations pour tous les publics :
- Aqua ciné,
- Aquagym géant,
- Aquafit,
- Soirée relaxation,
- « Semaine de la glisse »,
- « Pêche aux œufs »,
- « Semaine du Sauvetage »,
- « La Familiale »,
- Aqua-Santé-Seniors,
- Téléthon.

Animations régulières :
Pour les enfants, sont proposés l'« Anniversaire à la piscine », tous les samedis de 15h à 17h (sauf période de vacances scolaires) et « Frimoussaillons » un samedi par trimestre avec le réseau l'Imagin'R.

Fréquentation des équipements sportifs

Équipement	Fréquentation (en nb d'entrées)
Piscines ouvertes à l'année	
Piscine du Val de Thouet	130 551
Piscine Offard hiver	37 750
Piscine de Doué-en-Anjou	18 479
Piscines estivales	
Piscine de Brain-sur-Allonnes	3 263
Piscine de Montreuil-Bellay	3 316
Piscine de Gennes-Val de Loire	6 971
Piscine de Longué-Jumelles	12 063
Piscine des Rosiers-sur-Loire	4 671
Total fréquentation piscines	**217 064**

La salle de gymnastique Gym'Agglo et le stade d'athlétisme d'Offard sont utilisés par les associations sportives du territoire ainsi que les écoles, collèges et lycées de l'Agglomération.

Travaux et projets

Stade Offard :

- Audit réalisé en 2017 pour évaluer l'état du bâtiment et le coût d'une éventuelle réhabilitation.
- Réflexion autour du site Offard pour une éventuelle restructuration.

Piscines :

- Travaux d'entretien et de renouvellement du matériel pour les piscines des Rosiers-sur-Loire, du Val de Thouet et d'Offard.
- Lancement de consultation pour la maîtrise d'œuvre de la rénovation des piscines Offard hiver et Val De Thouet.

Donne du sport à ton corps

Un colloque « Sport et Santé », animé par Stéphane Diagana, a été organisé le vendredi 24 novembre. Ce colloque a été suivi d'un événement « Donne du sport à ton corps » le samedi 25 novembre dans les équipements sportifs du territoire.

De nombreuses animations (aquagym, baptême de plongée, initiation à la marche nordique, ateliers nutritions etc.) ont été proposées au public présent.

Environ 500 personnes ont participé à cet événement qui avait lieu à la piscine du Val de Thouet, au centre aquatique de Doué-en-Anjou ainsi qu'à la salle Gym'Agglo et au stade d'Offard

97 % des personnes interrogées ont apprécié cette animation et souhaitent qu'elle soit reconduite.





ENVIRONNEMENT

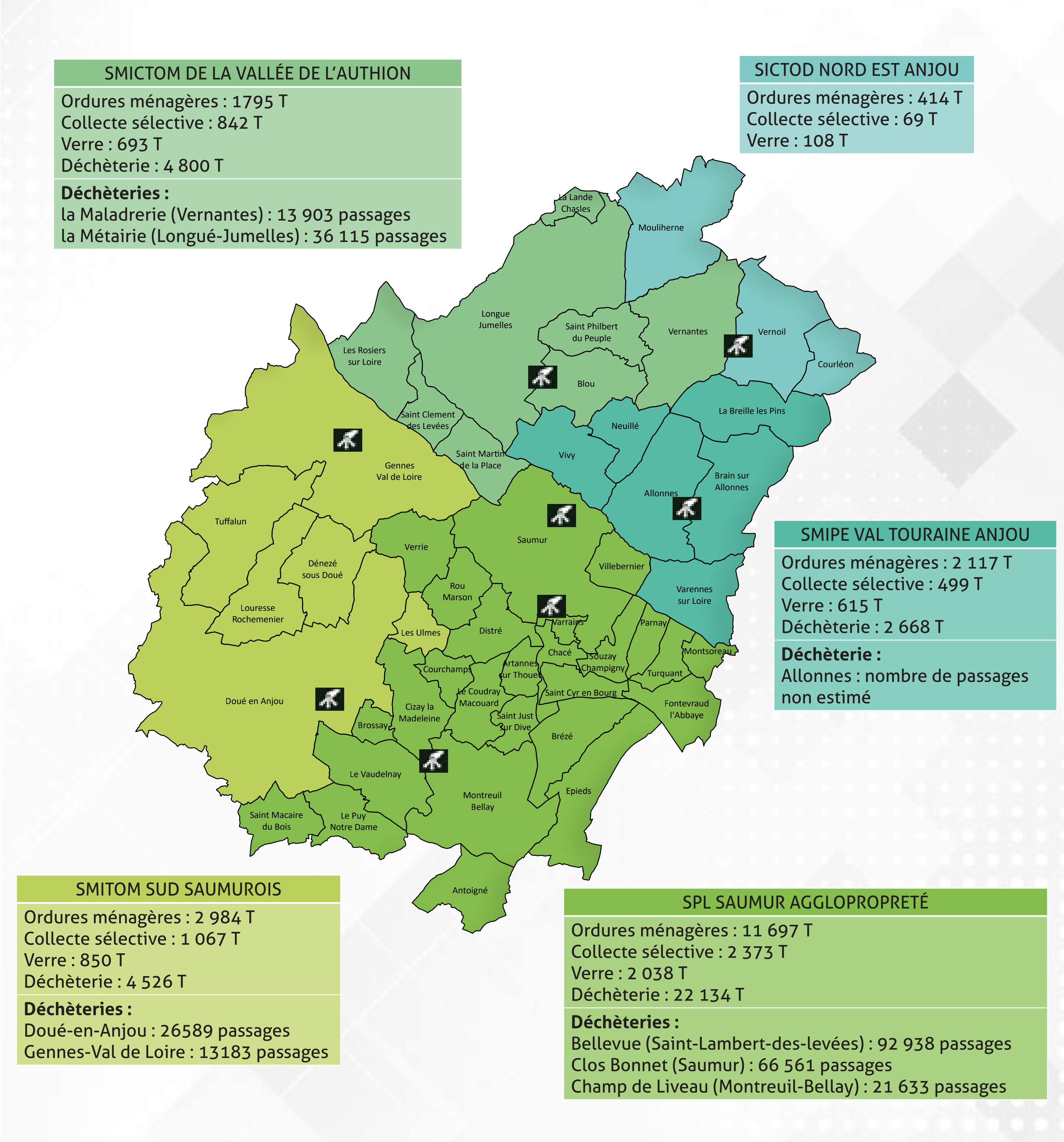
TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS

Les politiques mises en oeuvre visent à réduire la production de déchets, optimiser leur valorisation et réfléchir à l'harmonisation du service.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, la gestion des déchets est déléguée à la SPL Saumur Agglopropreté ainsi qu'à 4 syndicats : le SMITOM Sud Saumurois, le SMICTOM de la Vallée de l'Authion, le SMIPE Val Touraine Anjou et le SICTOD Nord Est Anjou.

SMITOM SUD SAUMUROIS	
Actions menées	• Extension des consignes de tri des plastiques et apport volontaire pour tous les papiers • Rando zéro déchet – Distribution de sacs réutilisables sur les marchés • Collecte d'ordures ménagères tous les 15 jours • 12 établissements signataires de la charte SMITOM Zéro Déchets
Équipements	• Mise en place de points d'apport volontaire (papier, emballages, ordures ménagères)
SMICTOM DE LA VALLÉE DE L'AUTHION	
Actions menées	• Mise à disposition de broyeurs électriques et thermiques pour les habitants du territoire • Mise à disposition de composteurs individuels et de kits poulaillers • Opérations « Collecte pour le réemploi » en déchèterie (4,4 tonnes d'objets détournés)
SPL SAUMUR AGGLOPROPRETÉ	
Actions menées	• Mise en place de nouvelles filières de valorisation en déchèterie • Partenariat avec diverses manifestations (Anjou Vélo Vintage, Marathon de la Loire, Saumur Complet, Grandes Tablées) • Organisation de la 1ère Fête de la récup' à Verrie dans le cadre du projet « Verrie zéro déchet »
Équipements	• Mise en place de points d'apport volontaire (papier, emballages, verre, ordures ménagères)
SMIPE VAL TOURAINE ANJOU	
Actions menées	• Campagne de sensibilisation au broyage des déchets verts • Concours organisé auprès des écoles pour la création d'une mascotte • Journée européenne de recyclage des piles
Équipements	• Aménagement et extension du parking du site de Bourgueil • Aménagement de la seconde partie de la plateforme de stockage des déchets verts
SICTOD NORD EST ANJOU	
Actions menées	• Opération de tri des papiers dans les écoles • Mise à disposition de composteurs pour le compostage individuel

Tonnages collectés et nombre de passages par déchèterie :



SMICTOM DE LA VALLÉE DE L'AUTHION

Ordures ménagères : 1795 T
Collecte sélective : 842 T
Verre : 693 T
Déchèterie : 4 800 T

Déchèteries :
la Maladrerie (Vernantes) : 13 903 passages
la Métairie (Longué-Jumelles) : 36 115 passages

SICTOD NORD EST ANJOU

Ordures ménagères : 414 T
Collecte sélective : 69 T
Verre : 108 T

SMIPE VAL TOURAINE ANJOU

Ordures ménagères : 2 117 T
Collecte sélective : 499 T
Verre : 615 T
Déchèterie : 2 668 T

Déchèterie :
Allonnes : nombre de passages non estimé

SMITOM SUD SAUMUROIS

Ordures ménagères : 2 984 T
Collecte sélective : 1 067 T
Verre : 850 T
Déchèterie : 4 526 T

Déchèteries :
Doué-en-Anjou : 26589 passages
Gennes-Val de Loire : 13183 passages

SPL SAUMUR AGGLOPROPRETÉ

Ordures ménagères : 11 697 T
Collecte sélective : 2 373 T
Verre : 2 038 T
Déchèterie : 22 134 T

Déchèteries :
Bellevue (Saint-Lambert-des-levées) : 92 938 passages
Clos Bonnet (Saumur) : 66 561 passages
Champ de Liveau (Montreuil-Bellay) : 21 633 passages

La production moyenne de déchets par habitant s'élève à :

- 477 kg / habitant pour le SMITOM Sud Saumurois,
- 504 kg / habitant pour le SMICTOM de la Vallée de l'Authion,
- 768 kg / habitant pour la SPL Saumur Agglopropreté,
- 472 kg / habitant pour le SMIPE Val Touraine Anjou,
- 260 kg / habitant pour le SICTOD Nord Est Anjou.

La production moyenne de déchets à l'échelle nationale est de **622 kg/ habitant.**

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE LA BIODIVERSITÉ

Le service environnement a en charge la gestion du domaine public fluvial du Thouet dont l'une des missions consiste en l'amélioration de la qualité de l'eau. La sensibilisation au développement durable fait également partie des missions du service dans le cadre de la préservation de la biodiversité.

Milieux aquatiques/Thouet

Signature du contrat territorial des milieux aquatiques (CTMA) 2017-2021 avec pour enjeux :

- maintien et/ou restauration du potentiel biologique des cours d'eau,
- restauration du fonctionnement naturel des cours d'eau et amélioration de la continuité écologique,
- actions pédagogiques, actions de valorisation auprès du grand public et des scolaires,
- développement de méthodes spécifiques de partage et d'échange avec les acteurs locaux afin de considérer tous les usages et ajuster les mesures d'accompagnement.

Continuité/ligne d'eau :

- Mise en place de mesures d'accompagnement (rencontre individuelle des exploitants impactés et fourniture de pompes à nez, de clôtures, modification de points d'abreuvement et de systèmes d'irrigation) pour un coût de 22 200 € HT.
- Modification du pompage du stade des rives du Thouet.
- Réflexion autour de la défense incendie au hameau de La Charpenterie.
- Suivi/résolution des contentieux sur deux ouvrages (Rimodan, La Salle).

Lit mineur/lit majeur :

- Enlèvement de 22 encombres pour un coût de 7130 € HT.
- Arrachage de 43 tonnes de jussie (espèce exotique envahissante) pour un coût de 21 570 € HT.
- Coupe et façonnage de plus de 100 arbres pour un coût de 14 840 € HT.





Gestion courante du Domaine public fluvial :

- Restauration de berges dans le canal de l'écluse de Gastines. Coût : 18 700 € HT.
- Restauration de berges à l'aval de Saint-Hilaire-Saint-Florent. Coût : 12 500 € HT.
- Gestion des ouvrages, maintenance et surveillance.

Médiation/animation/communication :

- Sortie grand public autour du Thouet avec la LPO.
- Travail de médiation auprès des riverains et usagers.

Milieux aquatiques/biodiversité

Suivi des différents SAGE (Layon Aubance Louets, Authion, Thouet) :

- Suivi des actions biodiversité (Natura 2000, commissions biodiversité PNR-LAT).
- Restauration des boires.
- Association foncière pastorale.
- Convention avec la Chambre d'Agriculture.
- Réponse à l'appel à projet ENS du département.

Inventaire des zones humides sur le Longuéen :

- Communication/concertation avant la phase de terrain.
- Inventaire de terrain à l'été 2017.
- Restitution des résultats de l'inventaire de terrain en décembre 2017.

ENS : Espaces naturels sensibles
LPO : Ligue pour la protection des oiseaux
PNR-LAT : Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

Journée Nettoyons le Thouet

Le 30 septembre 2017, 155 participants se sont mobilisés pour cette journée écocitoyenne. Celle-ci a pour objectif de sensibiliser les habitants à la biodiversité de leur rivière, mais aussi aux impacts de leurs activités sur le milieu naturel. 1,38 tonne de déchets a été récoltée, ce qui montre l'importance de cette action et de la mobilisation de chacun pour préserver l'environnement.



PRÉVENTION DES RISQUES

L'objectif est de participer à la protection des populations et à la réduction de la vulnérabilité face aux risques, principalement naturels. Deux risques sont particulièrement présents sur le territoire : inondation et cavités souterraines.

Le risque inondation

Les objectifs de prévention du risque inondation sont fixés par la Directive européenne Inondation. Pour les atteindre, et garantir une plus grande cohérence de gestion, la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations », dite GEMAPI, est attribuée aux structures intercommunales le 1er janvier 2018.

L'année 2017 a été une année de réflexion et de concertation en vue de la prise de compétence GEMAPI :

- Travail de préfiguration de la prise de compétence GEMAPI avec définition des contours techniques, juridiques et financiers.
- Adhésion au Syndicat Mixte de la vallée de l'Authion et de ses Affluents et au Syndicat Layon Aubance Louets, auxquels est déléguée la compétence gestion des milieux aquatiques sur leurs périmètres respectifs.
- Concertation avec les EPCI et syndicats du bassin versant du Thouet pour la création d'une structure de gestion des milieux aquatiques à l'échelle du bassin.
- Concertation avec les services de l'État et l'Établissement public Loire pour la gestion des systèmes d'endiguement.

Le risque cavités souterraines

Le Plan national cavité a été mis en place en 2012 par le Ministère de la transition énergétique et solidaire. Dans ce cadre, l'Agglomération a été identifiée comme collectivité pilote d'un dispositif contractuel visant à mobiliser des financements pour la réduction de l'exposition à ce risque spécifique.

Les élus communautaires ont donc participé à l'élaboration du programme d'actions qui pourra être labellisé Programme d'Action de Prévention des Risques Cavités (PAPRICA). Après la métropole de Lille, Saumur Val de Loire sera la deuxième collectivité qui pourra bénéficier de ce dispositif précurseur.

Les activités principales dans le cadre de la prévention des risques cavités souterraine ont été :

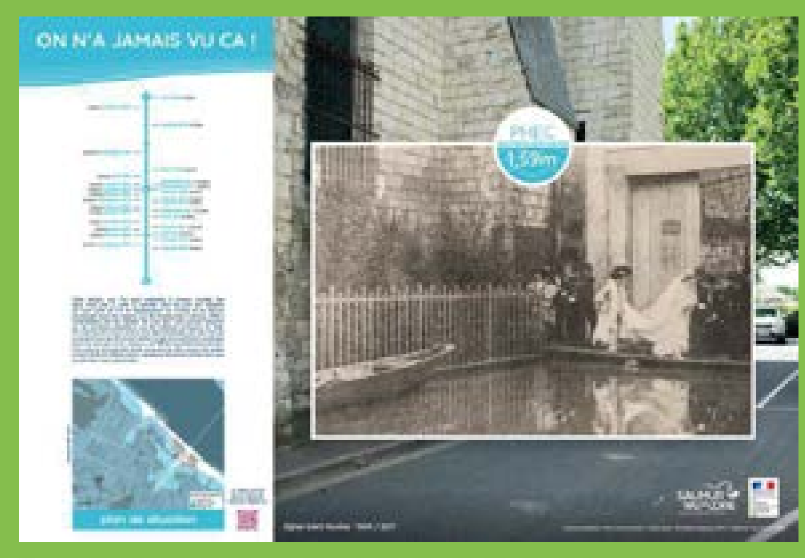
- l'accompagnement des communes et des services communautaires face à la gestion du risque cavité,
- l'animation du groupe de travail pour la définition du PAPRICA,
- la poursuite de l'inventaire des cavités souterraines sur le territoire.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des innondations
PAPRICA : Programme d'action de prévention des risques cavités

Exposition de rues sur le risque inondation

En juin 2017, une exposition de rues, basée sur des images d'archives, a été mise en place tout au long de la Loire (29 panneaux au total) afin de sensibiliser la population au risque d'inondations. Les images étaient issues des services des archives municipales et départementales ainsi que de collections privées.
Une échelle de crue géante a également été installée et inaugurée à cette occasion.





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'année 2017 a vu le lancement officiel de l'élaboration d'un PCAET avec une volonté de s'engager dans une démarche Cit'ergie*. Les élus ont confirmé leur souhait de développer et d'accompagner les projets d'énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire.

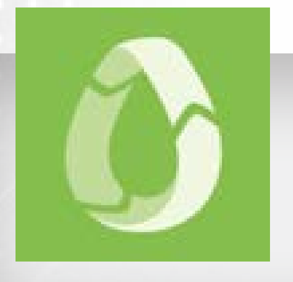
- Suivi des projets de production d'énergies renouvelables (Photovoltaïque, méthanisation, éolien...).
- Lancement du projet de parc photovoltaïque à Champ de liveau (terrain appartenant à l'Agglomération).
- Suivi du programme TEPCV initié par la Communauté de communes du Douessin.
- Candidature commune Agglo-Ville de Saumur pour répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME pour un prédiagnostic Cit'ergie.
- Réflexions sur un nouveau Contrat d'Objectifs Energie Climat avec l'ADEME.
- Questionnaire de développement durable envoyé à toutes les communes.

**Cit'ergie ? : C'est un outil de management des politiques climat-air-énergie, basé sur une démarche progressive d'amélioration continue. C'est aussi un label puisque la collectivité est évaluée sur les actions qu'elle conduit dans le cadre de ses compétences. La labellisation prend en compte tous les leviers possibles pour l'engagement d'actions énergie climat ambitieuses sur le territoire.*

L'Agglo s'engage par l'achat de véhicules électriques



ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
PCAET : Plan climat air-énergie territorial
TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte



EAU ET ASSAINISSEMENT

La mission du service eau est de permettre une distribution d'eau conforme aux exigences réglementaires pour la parfaite sécurité sanitaire des usagers.

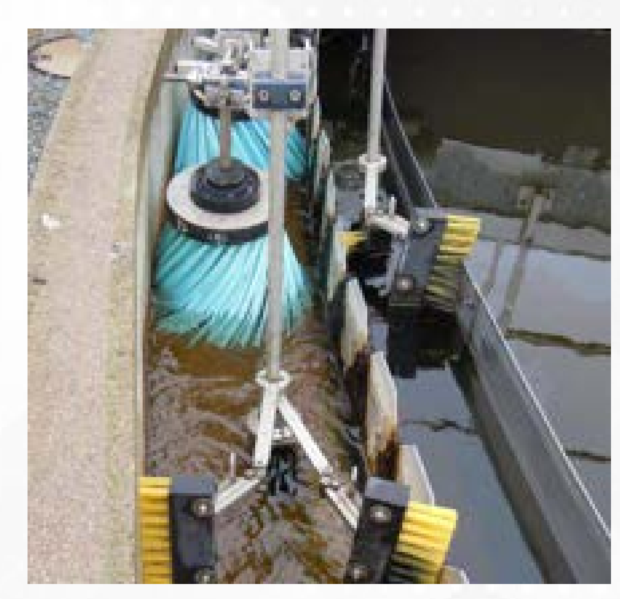
La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire assure l'exploitation de ces équipements soit par le biais d'un délégataire, la Saur, soit directement en régie, par des agents du service eau.

Enfin, l'Agglomération investit dans l'entretien et le renouvellement des réseaux et des stations.

Politiques mises en oeuvre

L'année 2017 a été une année de réflexion pour préfigurer la prise de compétence élargie en eau potable et en eaux usées sur l'ensemble du territoire, avec notamment la reprise des activités des syndicats d'eau potable dissous et le transfert de la compétence eaux usées de la part des communes à la même date.





En chiffres

AEP : (uniquement sur le territoire où l'ex-agglomération de Saumur exerçait la compétence soit 17 communes)
EU : (uniquement sur le territoire où l'ex-agglomération de Saumur exerçait la compétence soit 0 communes)

- Nombre d'abonnés :
  - AEP : 24 300
  - EU : 22 000
- Nombre de stations d'épuration : 28
- Volume d'eaux usées facturé : 2 117 000 m^3
- Volume d'eau potable facturé : 2 584 000 m^3
- Linéaire de réseau :
  - AEP : 720 km
  - EU : 420 km
- Tarifs des services et montants collectés :
  - AEP : 2,21 € TTC/m^3 au 1er janvier 2017 pour une facture de 120 m^3
  - EU : 2,93 € TTC/m^3 au 1er janvier 2017 pour une facture de 120 m^3

AEP : Alimentation en eau potable
EP : Eaux pluviales
EU : Eaux usées

Travaux d'eau potable et assainissement

Des travaux ont été réalisés en totalité ou pour partie (opérations pluriannuelles) sur le territoire de l'ancienne Agglomération :

Commune	Nature des travaux	Montant (en K€)
Allonnes	Renouvellement du réseau AEP rue du Bellay et rue Albert Pottier	85
Artannes-sur-Thouet	Extension du réseau d'assainissement sur le Hameau du Poitou	191
La Breille-les-Pins	Renouvellement du réseau AEP route de Saumur	107
Brossay	Mise en séparatif du réseau EU du bourg et renouvellement du réseau AEP rue de la Mairie	600
Chacé	Renouvellement du réseau EU Rue Émile Landais	16
Fontevraud-l'Abbaye	Extension du réseau d'EU et renouvellement du réseau AEP sur les secteurs Socraie, Écoteries et Perdrielles	882
Montsoreau	Extension du réseau EU Chemin des Caves	13
Le Puy-Notre-Dame	Réhabilitation du château d'eau	196
Saint-Cyr-en-Bourg	Renouvellement du réseau d'assainissement rue Foucault	139
Saumur	Renouvellement du réseau AEP rue Lorraine	130
	Renouvellement des réseaux AEP, EU, EP rues Ackerman et Palustre (Saint-Hilaire-Saint-Florent)	1 070
	Dévoiement de la conduite d'eau potable de la ferme d'Aunis au niveau de la route de Champigny (Dampierre-sur-Loire)	25
	Extension du réseau AEP sentier des Meuniers	8
	Renouvellement et renforcement du réseau AEP rue Robert Amy	43
Varrains	Renouvellement du réseau EU Grande Rue	63
Total		3 568

Études et programmation des travaux

Des études et programmations des travaux prévus en 2018 et plus ont également été réalisées :

Commune	Nature des travaux	Montant prévisionnel des travaux (en K€)
Allonnes	Étude de maîtrise d'oeuvre renouvellement de l'hydraulique et de la canalisation de refoulement	209
Brain-sur-Allonnes	Étude de maîtrise d'oeuvre mise en place de dispositifs anti-bélier et renouvellement des installations électriques et télégestion	123
Montreuil-Bellay	Diagnostic du génie civil château d'eau de Méron	194
	Étude pour la mise en place de 4 compteurs de sectorisation sur le réseau AEP	90
Rou-Marson	Recrutement d'un maître d'oeuvre transfert de 2 stations d'épuration	770
Saint-Just-sur-Dive	Étude de maîtrise d'oeuvre renouvellement du réseau AEP rues du Bellay, des jardins, route de Brézé	165
Saumur	Étude de maîtrise d'oeuvre renouvellement réseau assainissement bvd de la Marne	182
	Études pour le renouvellement des réseau AEP et assainissement rue Franklin-Roosevelt	417
	Recrutement d'un maître d'oeuvre création puit à drains rayonnant	850
	Études et recrutement entreprises restructuration réseaux EU et AEP Saumur Nord	2 467
Le Vaudelnay	Études et recrutements d'entreprises renouvellement réseaux AEP et assainissement du bourg et extension réseau assainissement	2 921
Villebernier	Études de maîtrise d'oeuvre transfert des EU de Villebernier vers Saumur	1 467
Total		9 855

AEP : Alimentation en eau potable
EP : Eaux pluviales
EU : Eaux usées

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La mission du service est de contrôler les installations d'assainissement non collectif des particuliers et des entreprises non desservis par le réseau collectif.

Le service SPANC réalise les contrôles réglementaires que ce soit pour les installations neuves (conception et réalisation) ou pour les installations existantes (contrôle de bon fonctionnement ou diagnostic vente).

On dénombre 12 000 dispositifs d'assainissement non collectif sur le territoire de l'Agglomération.

Nombre de contrôles de conformité

Contrôle de conception	267
Contrôle d'exécution	280
Contrôle lors des ventes	336
Contrôle de bon fonctionnement	144



Tarifs (en €)

	Ex CC Loire-Longué	Ex CC du Gennois	Ex CC Région de Doué	Ex Saumur Agglo
Contrôle de conception	35,00	46,61	65,00	141,00
Contrôle d'exécution	75,00	115,91	116,00	141,00
Contrôle de bon fonction-nement	80,00	115,9		96,00
Contrôle lors des ventes	130,00		105,00	141,00
Nouveau contrôle en cas de non-conformité	91,00			
diagnostic	63,00			
Contrôle en tranchée fermée	152,00			
Contre-visite			65,00	61,00

SERVICES D'INFORMATIONS COMMUNICATION

SYSTÈMES D'INFORMATION

Nouvelles actions menées en 2017

- Intégration au 1er juillet 2017 de la commune de Doué-en-Anjou au service commun informatique systèmes d'information qui regroupait déjà la Ville de Saumur, le CCAS et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.
- Prise de compte pour l'ensemble des activités du service du nouveau périmètre intercommunal, tant au niveau des outils, des actions que des agents.
- Intégration de la médiathèque située à Doué-en-Anjou au progiciel de gestion existant.
- Déploiement d'une solution de gestion des marchés publics déconcentrée et dématérialisée.
- Remplacement du logiciel de gestion de la régie de spectacles.
- Lancement de la migration du progiciel de gestion financière vers une version plus moderne.
- Extension du périmètre du SIG au nouveau périmètre communautaire et ouverture du portail à l'ensemble des communes de la nouvelle Agglomération.
- Lancement de la démarche Plan de Corps de Rue Simplifié avec le SIEML.

Systèmes d'informations géographiques

Extension du SIG	
Nb de parcelles	220 365
Km2	1 244
Nb utilisateurs	67 sur 47 communes

COMMUNICATION

Politiques mises en oeuvre

- Définir l'identité de la nouvelle Agglomération et mettre en place des outils tournés avant tout vers les usages et services.
- Coordonner l'organisation de certains grands événements.
- Mettre en place une communication sur les actions de l'Agglomération pour lui donner une meilleure visibilité.







Nouvelles actions menées en 2017

- Nouvelle identité communautaire (logo, charte graphique, signalétique).
- Nouveau site Internet communautaire.
- Mise en place de pages Facebook Théâtre le Dôme, Lecture publique, Piscines, Conseil de Développement et Agriculture.
- Réalisation et lancement de la revue communautaire annuelle « cent un mille ».
- Création de la marque AVAE pour le dispositif de location de vélos électriques.
- Réalisation d'un film institutionnel.
- Refonte de la plaquette des médiathèques.
- Organisation de l'inauguration de l'exposition de rues sur le risque inondation.

SIEML : Syndicat intercommunal d'électrification du Maine-et-Loire
SIG : Systèmes d'informations géographiques

RESSOURCES HUMAINES

FAITS MARQUANTS

Mise en fonctionnement des services de la nouvelle Communauté d'Agglomération

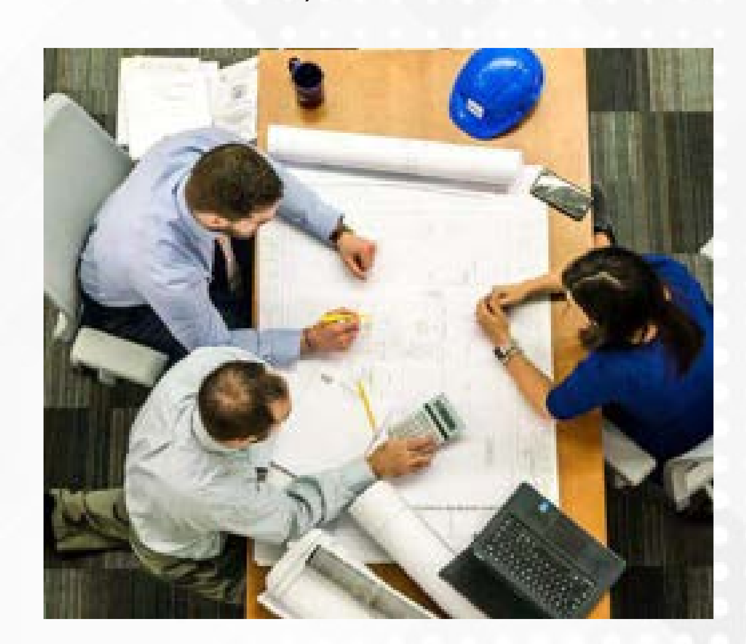
- Organisation d'élections professionnelles pour désigner les membres représentant le personnel au sein du Comité technique et du Comité Hygiène et Sécurité de la Communauté d'Agglomération.
- Mise en œuvre d'un dispositif d'action sociale harmonisé (CNAS à compter du 1er janvier 2018).
- Accompagnement de nouveaux services intégrant la Communauté d'Agglomération : fin du contrat de la délégation de service public pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ainsi que la gestion du centre aquatique de Doué-en-Anjou et prise de compétences Eau potable et assainissement.
- Accompagnement des transferts de services dans le cadre de la création de nouveaux services communs entre la Communauté d'Agglomération et la Ville de Saumur (services commandes publiques et courrier).
- Accompagnement des services communautaires de la Direction des affaires culturelles et de la Direction Générale dans les changements de leurs organisations.
- Mise en œuvre du Parcours professionnel des Carrières et des rémunérations.
- Mise en place d'un groupe de travail sur le temps travaillé dans les services de la collectivité, afin notamment de résorber les écarts de traitement entre les agents venant d'horizons divers, pour application au 1er juillet 2018.
- Constat d'une forte augmentation des recrutements compte tenu des évolutions diverses au sein des services communautaires et des différents mouvements de personnels intervenus tout au long de l'année : le nombre de jurys à organiser a ainsi été multiplié par 2.

Hygiène sécurité et santé au travail

Le travail sur l'hygiène, la sécurité et la santé au travail s'est poursuivi avec notamment l'organisation de nombreuses formations en intra et d'exercices d'évacuation (notamment dans les nouveaux locaux de l'Agglomération) mais aussi la mise en place de nouveaux assistants de prévention.

Formations

S'agissant des formations, 2017 a vu la mise en œuvre des formations obligatoires AIPR (Autorisations d'interventions à proximité des réseaux), ainsi que des formations avec les communes du territoire (ex : pré-instruction des documents d'urbanisme).



CHARGES DE PERSONNEL

En 2017, les charges de personnel et frais assimilés de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, tous budgets confondus, s'établissait à 8 324 949,92 € pour un total de 192,13 équivalent temps plein (ETP).



MARCHÉS PUBLICS & FINANCES

MARCHÉS PUBLICS

Le service commandes publiques de l'Agglomération et le service achats / marchés de la Ville de Saumur ont été mutualisés au premier mai 2017 pour devenir le service commande publique.

Bilan de l'activité 2017

Ont été passés pour le compte de l'Agglomération en 2017 :

- 32 marchés
- 34 avenants
- 19 actes de sous-traitance

FINANCES

Fonctionnement

Budget principal



Dépenses

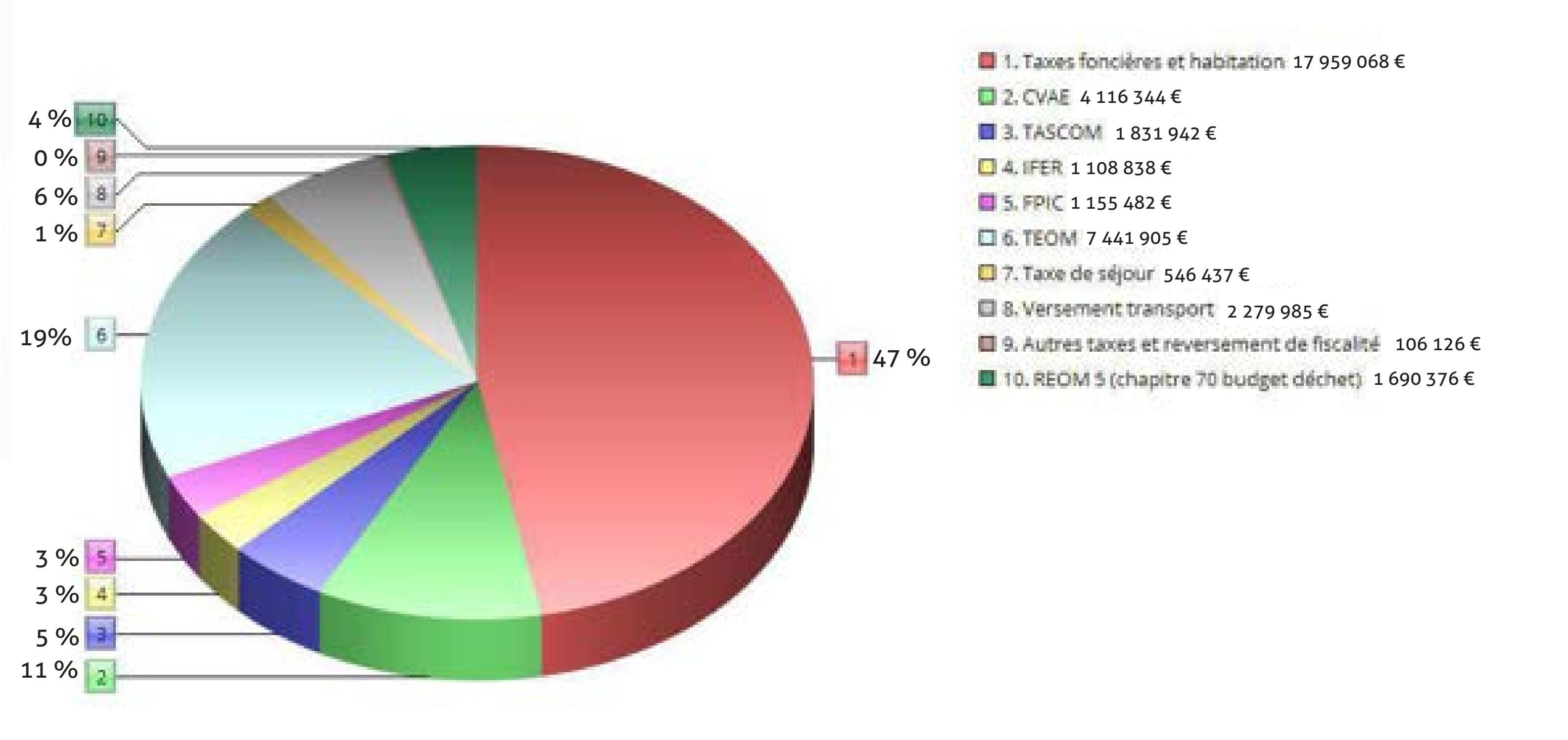
Cptes	Intitulé	Montant (en €)
011	Charges à caractère général	5 973 506,20
012	Charges du personnel	7 284 483,39
014	Atténuation de produits	12 933 051,22
65 66 67	Autres charges	7 751 250,83
042	Op° ordre entre sections	5 924 233,69
Total		**39 866 525,33**

Recettes

Cptes	Intitulé	Montant (en €)
013	Atténuation de charges	184 933,22
70	Produit des services	1 826 009,25
73	Impôts et taxes	26 824 236,60
74	Dotation participations	10 142 344,94
75	Autre produits de gestion courante	666 721,47
76	Produits financiers	3 041,86
77	Produits exceptionnels	2 656 048,40
042	Op° ordre entre sections	1 365 749,44
Total		**43 669 085,18**

Budgets annexes

	Dépenses	Recettes
	Total (en €)	Total (en €)
Déchets	9 990 621,29	10 683 385,99
Transports	4 951 394,16	5 144 511,18
ORAC	18 022,22	0,00
Assainissement	2 429 595,84	3 614 170,44
Eau potable	1 642 918,14	3 604 637,77
Eaux pluviales	439 723,78	442 457,31
SPANC	155 305,59	189 918,58
Total	**19 627 581,02**	**23 679 081,27**



Investissement

		Dépenses	Recettes
		Total (en €)	Total (en €)
Budget principal	Économie	2 944 670,05	222 370,92
	Tourisme	296 604,70	39 521,86
	Politiques sportives	540 600,21	7 500,00
	Culture	501 807,49	0,00
	Environnement	310 143,64	81 409,00
	Aménagement du territoire	476 703,28	29 839,00
	Politiques sociales	150 674,33	0,00
Budgets annexes	Déchets	447 321,53	299 929,59
	Transports	239 068,63	335 442,93
	ORAC	129 288,00	115 450,00
	Assainissement	2 634 439,19	2 257 014,99
	Eau potable	1 915 674,54	2 888 551,70
	Eaux pluviales	119 604,52	88 755,43
	SPANC	176 877,22	175 102,36
Total		10 883 477,33	6 540 887,78

La dette

Dette en capital au 31/12/2017 (en K€)	
Budget principal	22 342
Budget annexe Eau potable	6 811
Budget annexe Assainissement	9 989
Budget annexe Eaux pluviales	876
Budget annexe Transport	1 667
Budget annexe Déchets	339
Budget annexe ORAC	100
L’encours de la dette au 31/12/2017 s’élève à :	42 124

La capacité de désendettement de la Communauté d’Agglomération Saumur Val de Loire au 31 décembre 2017 est de 3,9 années.



Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
11 rue du Maréchal Leclerc
CS 54 040
49 404 Saumur Cedex
02 41 53 45 50
www.saumurvaldeloire.fr

2017